

Arcisses -infos

Revue d'informations municipales n°5

Octobre

Edito par Stéphane COURPOTIN

Le savoir-vivre, c'est la façon heureuse de faire les choses. Citation de [Ralph Waldo Emerson](#)

En ces temps de crise et d'incertitude, l'équipe municipale souhaite adoucir, autant que faire se peut, l'existence de chacun sur notre commune. L'amélioration de la qualité de vie est très certainement un moyen d'y parvenir.

A ce titre, ARCISSES possède bien des atouts et offre des espaces de loisirs, de jeux, de randonnées, de zones naturelles qui concourent à ce sentiment de bien-être.

Les agents communaux sont quotidiennement à pied d'œuvre pour garantir la propreté de la ville, pour fleurir vos centres- bourg ou vos hameaux, entretenir les espaces verts et les chemins de randonnées. Ces exigences visent à améliorer le quotidien de tous et à valoriser leur patrimoine.



Malheureusement, certains comportements irrespectueux gâchent le tableau. En effet les incivilités qui se caractérisent par des manquements aux règles du savoir-vivre en société se multiplient. Ainsi, au mois de septembre, nous avons constaté avec consternation que les oreilles d'un cheval en bois du manège écologique avaient été sciées ! Comment expliquer aux enfants que le manège est en réparation pour de tels actes ?

La liste de ces indécrottes est longue et nous recevons régulièrement des plaintes en mairie concernant les déjections canines, le dépôt sauvage d'encombrants dans les chemins de randonnées, les papiers ou mégots de cigarette jetés sur la voie publique, le vol de fleurs dans les massifs ou dans les cimetières, le non-respect des limitations de vitesse, la circulation d'engins motorisés sur des voies piétonnes, le stationnement sauvage ou dangereux, les travaux bruyants en dehors des jours et heures autorisés ...

Ces incivilités nourrissent une spirale de dégradation et de déclin difficile à enrayer si elles ne sont pas traitées immédiatement. Elles constituent un sentiment diffus d'un délitement du lien social. Aussi, j'appelle à la responsabilité de tous pour que cessent ces dérives.

Arcisses est à tout le monde, mais pas à chacun ! Le respect des règles de vie en société est l'affaire de tous. La qualité de l'espace public dépend de ce que nous en faisons. Chaque citoyen a des droits et des devoirs. Il nous appartient de défendre ces droits mais il est également de notre responsabilité de faire respecter les devoirs.

Il suffit parfois de peu pour alléger la morosité ambiante. Aujourd'hui plus que jamais, les petits efforts de chacun feront le bien-être de tous.



LA RENTREE SCOLAIRE 2020/2021

Le 1^{er} Septembre a eu lieu la rentrée scolaire 2020/2021 sur nos 3 écoles, elle était attendue par les parents, les enseignants et surtout par les enfants, ils avaient tous besoin de se retrouver, et pour les nouveaux élèves, la découverte d'un autre cadre, de nouvelles connaissances et de nouveaux enseignants.

(Les conditions sanitaires ne nous ont pas permis de faire autant de photos que nous l'aurions souhaité pour cette rentrée !!!)



La cours de récréation de Brunelles, séparée en 2 zones !!!

Tout a été mis en place par les élus d'Arcisses pour répondre aux besoins logistiques et matériels.

Permettre une rentrée sans trop de perturbation dans le respect des règles sanitaires qui nous sont imposées, a été pour nous un véritable challenge...

Dans les 3 écoles la rentrée s'est bien passée, chacune des directions avait mis en place un protocole pour recevoir les enfants dans les meilleures conditions qui soit.

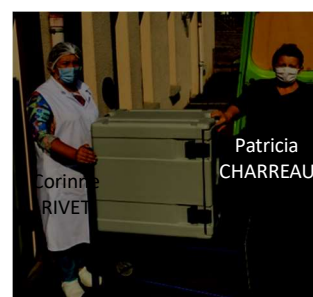
Comme nous l'avions annoncé, un grand changement pour la restauration scolaire, en effet tous les repas sont préparés dans les cuisines de Margon par Alain Liziard et son équipe.

C'est environ 175 repas qui sont préparés et servis chaque jour aux enfants et à quelques adultes. Ces repas sont ensuite transportés aux réfectoires de Brunelles et de Coudrecau, tout en respectant les règles sanitaires et d'hygiène, pour cela, la commune d'Arcisses a investi dans un véhicule et dans du matériel adapté aux transports de denrées.



L'approvisionnement des aliments est également une priorité pour nous, « **un enfant bien nourri est un enfant en bonne santé** ».

Un travail avec les producteurs locaux est d'ores et déjà en action, des produits BIO, et de QUALITE sont proposés. Enfin des animations sur l'alimentation seront organisées en cours d'année.



Bonne retraite Marc LEBOSSÉ

Marc LEBOSSÉ, notre cuisinier, a fait valoir ses droits à la retraite après plus de trente ans de bons et loyaux services.

De nombreux repas préparés, (une petite centaine par jour en moyenne, nous vous laissons le soin de calculer le nombre au bout de 30 ans !!) dans l'ancienne cantine puis dans le restaurant scolaire de Margon.

Un grand MERCI Marc pour ce temps passé à préparer des repas de qualité et à faire découvrir des nouvelles saveurs aux enfants. Nous lui souhaitons de bien profiter de cette retraite bien méritée et de prendre enfin du temps pour lui.

Quelques chiffres sur les effectifs :

L'école de Margon : 98 élèves répartis en 4 classes : 22 élèves en **PS/MS** avec Mme Doyen, 26 élèves en **GS/CP** avec Mme Ruyet, 31 élèves **CE1/CE2** avec Mme Tessier et 19 élèves en **CM1/CM2** avec Mr Bouchu (Le directeur)

Le regroupement Brunelles/Champrond : 102 répartis en 4 classes dont 2 à Brunelles :
27 élèves en **CE1/CE2** avec Mme Guénanten et 25 élèves en **GS/CP** avec Mme Lacoste (La directrice)

L'école de Coudrecau : 28 élèves répartis en 2 classes :
14 élèves en **PS/MS/GS** avec Mme Fortier et 14 élèves en **CP/CE2/CM1/CM2** avec Mme Deudon (La directrice)

DE NOS PETITS A NOS ANCIENS

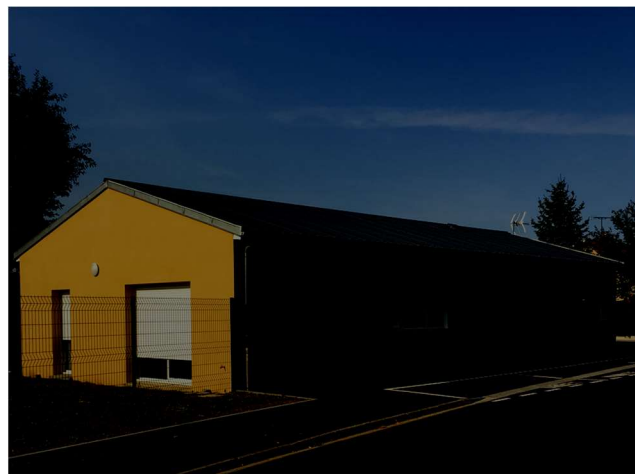
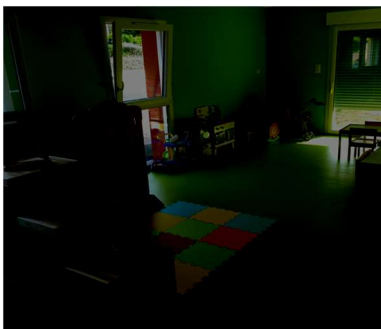
La Maison des Assistantes Maternelles (MAM)

C'est le 1^{er} Septembre que les premiers enfants y ont été accueillis, la **MAM** avec 4 assistantes maternelles a une capacité d'accueil de 16 enfants, actuellement il y en a 9, âgés de 2 mois ½ jusqu'à 3 ans.

Tout a été pensé pour que les bambins y soient le mieux accueillis possible !!!

Téléphone : 02 34 71 72 34

Adresse : 9 ter avenue de l'Arcisse - Margon



Repas du CCAS

Au vu de la situation sanitaire et après l'annulation du voyage annuel de juillet, le Conseil d'Administration du CCAS a été contraint d'annuler le repas des anciens prévu initialement le 4 octobre 2020 dans la salle polyvalente de MARGON.

MARPA " La vie après le confinement"

Le protocole des gestes barrières continue. Port du masque et lavage des mains obligatoire. Les visites des familles et le passage des intervenants extérieurs sont autorisés, en passant par l'entrée principale, et contrôlés avec prise de température. Depuis quelques semaines, retour de prise des repas et des animations, en salle par petits groupes avec le respect des distances.

Les admissions sont redevenues possibles avec des conditions particulières (test COVID PCR) et surveillance de 7 jours.

La COVID 19 est là, vivons avec et prenons soins de nous tous.



Groupama
CENTRE MANCHE
la vraie vie s'assure ici

27 Rue Abbé Beulé 28400 Nogent le Rotrou

Tél. 02 37 52 16 68

 groupama.fr

 **Groupama Centre Manche**

NOS MOYENS DE COMMUNICATION

En plus de son bulletin « Arcisses Infos », du panneau d'affichage électronique, et de son site internet, nous vous proposons :



Avec PanneauPocket, l'info sur Arcisses est accessible sur vos smartphones !!!

La municipalité d'Arcisses offre depuis quelques temps la possibilité à tous ceux qui ont un smartphone, d'accéder gratuitement aux messages d'informations, de préventions et d'alertes de la ville, via une application mobile à télécharger.

Comme son nom l'indique, l'application PanneauPocket permet aux habitants connectés d'Arcisses et également aux touristes passant par chez nous, de disposer sur leurs smartphones de l'ensemble des informations municipales relayées jusqu'à présent sur notre panneau d'information électronique.

Nous diffuserons plusieurs types d'informations : Les dates des manifestations sportives, culturelles, les rendez-vous associatifs, les dates des conseils municipaux... mais aussi des alertes concernant d'éventuelles coupures (Eau, électricité par exemple) des alertes météo, et les consignes sanitaires en lien avec la Covid-19 ...

L'initiative WIFI4EU, promeut la connectivité WIFI gratuite pour les citoyens européens dans les lieux publics :

Parcs, bâtiments publics, bibliothèques...

Ce projet qui a été initié par l'ancienne équipe municipale et en particulier par Claude Leprovost ancien adjoint aux finances, est opérationnel depuis le mois d'Août sur nos 3 communes, il a été financé par l'Union Européenne.

Le développement technique de ce projet a été suivi par Sensing Vision, basée à Chevaigné (35) et l'installation du matériel par Eiffage Energie.



Les sites où le réseau WIFI4EU est diffusé sont :

A Margon :

- La Halle – La Salle des Fêtes – La Place de la Mairie
- Le Parc derrière mairie – La MARPA

A Brunelles :

- La Salle des fêtes – La Mairie

A Coudreceau :

- La Salle des fêtes – La Mairie



depuis 30 ans à votre service

AMBULANCES Charles

- Ambulances
- VSL
- Taxis
- Installation et gestion de téléassistance

Charles Ambulances
50 avenue de Paris - 28400 MARGON

02 37 52 15 58
contact@ambulances-charles.fr
www.ambulance-charles.fr

Taxis 7 places



PIGEON TP CENTRE ILE DE FRANCE

Agence de Nogent-le-Rotrou
La Borde Margon—BP 80001
28402 NOGENT-LE-ROTRON

Tél : 02 37 52 59 54 - Fax : 02 37 52 36 52

LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS

COVID-19 : Un défi pour les associations

2020 sera, chez nous comme partout en France, une année noire pour le monde associatif.

Septembre est classiquement le mois des nouvelles adhésions ou de renouvellement de celles-ci et devrait être normalement la période de reprise des activités pour les associations après quasiment six mois d'arrêt pour cause de pandémie. Est-ce que ce sera le cas à **Arcisses** ?



Les salles ou les lieux publics mis à disposition permettent rarement d'assurer la distance nécessaire entre deux personnes pour éviter la propagation du virus. Les gestes barrières sont difficiles, voire impossibles, quand on veut jouer aux cartes ou au scrabble et partager un goûter, ce que nos anciens faisaient volontiers dans nos salles municipales, le port du masque et la distanciation sont problématiques pour y faire de la gymnastique.

Le défi sanitaire est de taille et quasiment insurmontable, donc en 2020 pas de Bourbonnaise ou d'omelette géante à Margon, de Fanfar'Folizz au plan d'eau de la Borde, de cochon grillé à Coudreceau, de Festivités de Pentecôte à Brunelles, etc...

Ainsi en cette période de COVID-19*, le port du masque est recommandé mais évitez de les jeter sur nos routes et nos chemins de campagnes.



* La ou le Covid ?

Covid est l'acronyme de **Corona Virus Disease**, et les acronymes ont le genre du nom qui constitue le noyau du groupe de mots dont ils sont une abréviation. On dit ainsi *la* S.N.C.F. (**Société** nationale des chemins de fer français) parce que le noyau de ce groupe, **Société**, est féminin, mais *le* C.I.O. (**Comité** international olympique), parce que le noyau, **Comité**, est masculin.. **Disease** signifie «*maladie* », féminin, on dit donc *la* covid, mais *le* corona virus !

Stage « CARNET DE VOYAGE »

L'Association Fêtes et Loisirs à Coudreceau a annulé toutes les activités prévues mais en septembre elle a organisé un stage « Carnet de Voyage ».

Encadrées par l'artiste Géraldine Cojan, les 8 participantes ont découvert la technique de l'aquarelle et réalisé chacune leur Carnet.

Pour ce 1^{er} carnet de voyage, la proposition était de mettre en avant le patrimoine vernaculaire de la commune d'Arcisses.



Chaque jour, carnet de dessin et aquarelle en main, elles se sont installées successivement devant les 3 églises de Arcisses, le pont et le lavoir de la Poterie, le vieux bourg et le manège écologique de Margon, la salle polyvalente et le château d'eau de Brunelles et le panorama de Belle Vue.

Satisfaites et motivées, les apprenties aquarellistes ont décidé de poursuivre l'aventure au cours d'un atelier mensuel pour un 2^{ème} carnet avec d'autres sites du Perche.

Présentation de l'association : **DIABOWLIC** (diabowlic@orange.fr)



Présentez-vous en quelques mots.....

Hervé DREUX, 52 ans, marié, 1 fille

- Que faites-vous dans la vie ?

Je suis menuisier

- Quand a été créé cette association/club ?
Elle a été créée en avril 2007 (lors d'un apéritif en Bretagne entre copains)
- Depuis combien de temps êtes-vous membre de cette association ?
J'y suis membre depuis sa création
- En quoi consiste cette association ?
Club sportif de bowling dont le siège est à Brunelles
- Combien d'adhérents comptent-elles ?
Nous sommes 7 adhérents
- Quelle fonction y occupez-vous ?
Président depuis sa création

- Pourquoi avoir choisi ce domaine ?
Jouant au bowling en loisirs j'ai eu l'occasion de voir une compétition et cela m'a plu
- En 3 mots, décrivez votre association
C'est un club « sportif loisirs champêtre »
- Quel moment a été le plus marquant ?
Lors de la coupe de la fédération triplète à NANTES. Le club a fini Vice-Champion de France
- Que contient votre liste de vœux pour les prochaines années ?
Ce serait de monter en régional 1, et pourquoi pas national 3
- Que voudriez-vous changer au sein de cette association ?
RIEN
- Que diriez-vous à une personne pour l'inciter à venir ?
Nous sommes un club sportif, sans prise de tête
- Et enfin, pourquoi le nom « DIABOWLIC » ?
C'est un jeu de mot entre « le DIABLE et le BOWLING »

BIBLIOTHEQUE

L'inscription à la bibliothèque est ouverte à TOUS et est totalement gratuite. Il vous sera remis une carte de lecteur nominative, lors de votre inscription.

Portail des Médiathèques d'Eure et Loir :

Avec ce portail, vous pouvez réserver des ouvrages, qui vous seront ensuite délivrés par votre bibliothèque. Vous devez au préalable être inscrit dans votre bibliothèque, pour aller sur le site :

<https://www.eurelien.fr/actualite/la-mediathèque-departementale-deure-et-loir>.

Vous devrez vous identifier avec votre n° de carte et avec votre date de naissance au format 00/00/0000.

Vous pouvez également nous envoyer directement vos demandes par mail à votre bibliothèque, ou lors d'une de vos visites.

Télécharger des livres numériques :

En vous rendant sur le site : <https://eurelien.bibliondemand.com/> vous pouvez télécharger des livres pour votre liseuse ou votre téléphone.

COVID19

En raison de la pandémie de COVID 19, les précautions d'usage, sont obligatoires pour venir à la bibliothèque :

Port du masque et désinfection des mains.

Les livres que vous rapporterez seront désinfectés avant tout prêt suivant.

**2 rue des Sources Coudreceau
28400 ARCISSES**

Horaires d'ouverture :

lundi de 18h à 19h

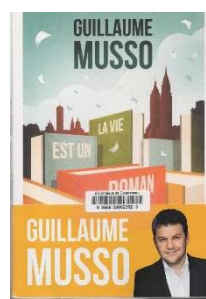
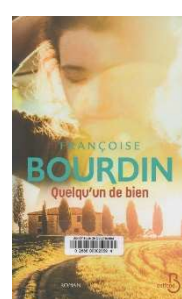
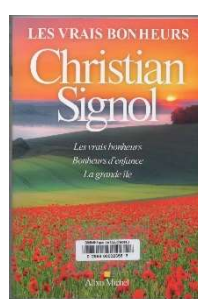
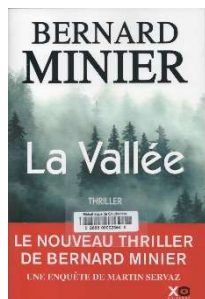
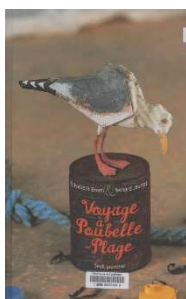
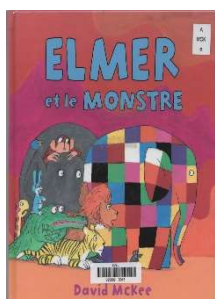
mercredi de 16h à 18h

vendredi de 15h30 à 17h30

[mail : bibliothequedecoudreceau@gmail.com](mailto:bibliothequedecoudreceau@gmail.com)

Horaires spéciaux pour les périodes de vacances scolaires

Une sélection des derniers livres acquis, d'autres nouveautés seront achetées fin octobre



LES TRAVAUX

En raison de la crise du COVID et du report de l'installation du conseil municipal, de nombreux projets sur la commune, prévus au budget, ont pris du retard.

Les travaux de la maison des assistantes maternelles sont terminés depuis début juillet et les « Nounous » ont pu démarrer leurs activités au 1^{er} septembre, comme prévu.

Avenue de l'Arcisse à Margon, une partie des murs du parking « ex-Opel » a été reconstruite et repeinte.

Sur Brunelles, les enduits et un contrefort sur la façade nord de l'église Saint Martin, ont été refaits cet été.

Depuis le début du mois de septembre, les travaux d'enfouissement des réseaux électriques, d'éclairage, de télécommunication et de fibre ont débuté sur le bas du bourg de Brunelles. Le chantier de terrassement devrait durer 2 à 3 mois avant la dépose des câbles et des poteaux.



Concernant l'aménagement et l'entretien de la voirie, les travaux sur Margon sont en grande partie terminés (revêtement de l'avenue de l'Arcisse, trottoir rue des aubiers, placette à la Perrière, chemin des lignes et diverses rues ...). Sur les communes déléguées de Brunelles et Coudreceau, un marché est en cours de consultation auprès des entreprises.

Plusieurs projets sont actuellement au stade de l'étude : l'aménagement de la rue du Rocher à Margon, la 2nde tranche de restructuration des réseaux, rue Saint Martin à Brunelles, la réfection de la Rue Remy Navet à Coudreceau et entre autres, l'aménagement de sécurité sur plusieurs sites de la commune d'Arcisses.

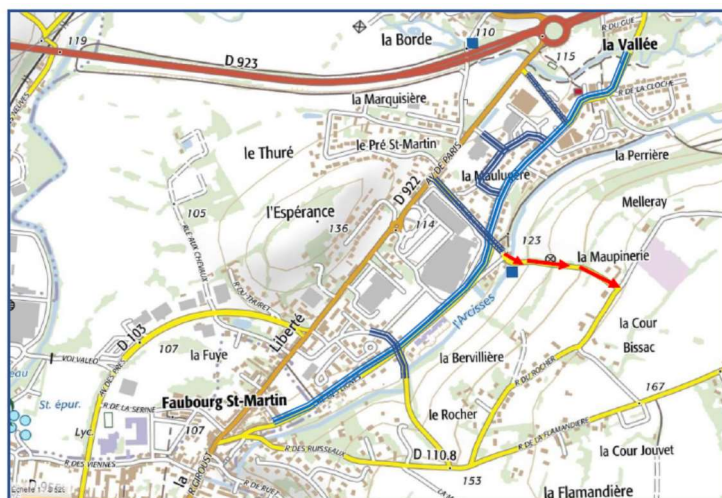
Enfin, un projet d'extension du restaurant scolaire, dans le vieux bourg de Margon est à l'ordre du jour. Une étude de faisabilité a été réalisée.

Modification de la circulation à Margon

La zone 30 Km/h est élargie dans le centre de Margon, depuis quelques jours. La vitesse est désormais réduite sur la rue de la Cloche, l'Avenue d'Arcisses, le chemin des Lignes et sur les voies adjacentes : le chemin de l'espérance, la rue Paul Eluard, la rue Jean Moulin, la rue Robert Leborre et la rue de la Perrière.

La circulation sur le chemin de la Maupinerie est passée en sens unique montant, entre le chemin des lignes et le chemin de Melleray.

Sur l'avenue des Prés, le marquage des pistes cyclables a été finalisé avec la mise en place de pictogrammes au sol.



Conséquences de la sécheresse

Nous avons eu connaissance que suite à la sécheresse du printemps et de l'été 2020, certaines habitations de notre commune ont subi des dégâts (fissures dans les murs entre autres).

Si vous êtes dans ce cas, veuillez-vous faire connaître en mairie d'Arcisses, pensez à prendre des photos, les agents d'accueil vous recenseront sur un cahier.



TAXI GOSNET
TAXI CONVENTIONNÉ

06 07 11 40 28
transportsfee@gmail.com

LA HERPERIE BRUNELLES
28400 ARCISSES
www.transportsfee.com

DS Electricité
Scattarelli David
06 08 92 03 42
Artisan Electricien

A votre écoute et à votre disposition: Savoir-faire, expertise,
Diagnostic, Mise en conformité, Dépannage, Installation Neuve et Rénovation,
Automatismes - Alarme-Interphonie-Chauffage-Ventilation et Energies Renouvelables

ds.electricite@orange.fr www.dselectricite.fr/
La Ferrière "Le Clos Bellevue" 28400 BRUNELLES
N° siret : 511 145 025 00014 RM28-APE 4321A - n° intracommunautaire: FR085 111 45 025

ENVIRONNEMENT

Et si nous parlions de la réduction des déchets et des économies d'eau ???

REDUISONS NOS DECHETS ...

- Que doit-on mettre dans les sacs/bacs jaunes/containers ?

- Les bouteilles en plastiques, tous les papiers, les cartonnettes, les briques alimentaires ainsi que les emballages en métal, peuvent être mis au tri.

Tous les autres emballages en plastique, autres que les BOUTEILLES, vont aux ordures ménagères.

- Pourquoi les consignes de tri sont différentes d'une commune à l'autre ?

- Une fois collectés, les déchets recyclables sont envoyés dans un centre de tri. Les consignes de tri sont adaptées en fonction des technologies employées par le centre de tri. Pour notre commune, les déchets recyclables sont envoyés au centre de tri de Dreux.



- A quoi sert de composter ses déchets ?

- Les déchets compostables représentent 45% du poids de notre poubelle !!! Grâce au compost, vous évitez le transport et l'incinération de ces déchets. Vous pouvez utiliser votre compost dans les potagers ou dans vos jardinières.



- Comment se procurer facilement un composteur ?

- Le SICTOM propose à la vente des composteurs

Pour obtenir un composteur, vous pouvez prendre un rendez-vous au **02.37.29.22.26** afin de venir chercher un composteur au Bureau du **SICTOM – 30 Rue Doullay à Nogent le Rotrou.**

Aux habitants de Margon :

- Comment faire pour que mes déchets recyclables soient collectés ?

- Vous pouvez vous procurer des sacs jaunes en mairie. Votre ou vos sac(s) jaune(s) doivent être sorti(s) le mardi soir.

- Comment faire pour que mes déchets verts soient collectés ?

Vous pouvez acheter des sacs de déchets verts en mairie sur la période d'Avril à Octobre seulement. Votre ou vos sac(s) de déchets verts doivent être sorti(s) le dimanche soir. Seuls les sacs et contenants fournis par le SICTOM de Nogent le Rotrou sont collectés.

Tout déchet présenté en vrac ou dans d'autres récipients ne sera pas collecté. De plus, tout autre usage des conteneurs ou sacs proposés par le SICTOM pourra être sanctionné.

Aux habitants de Brunelles et Coudreceau :

Les déchets recyclables sont déposés dans les containers prévus à cet effet (Coudreceau : Rue des Sources, Brunelles : rue du Lavoir)

ECONOMISONS L'EAU

- Comment réduire sa consommation d'eau ?

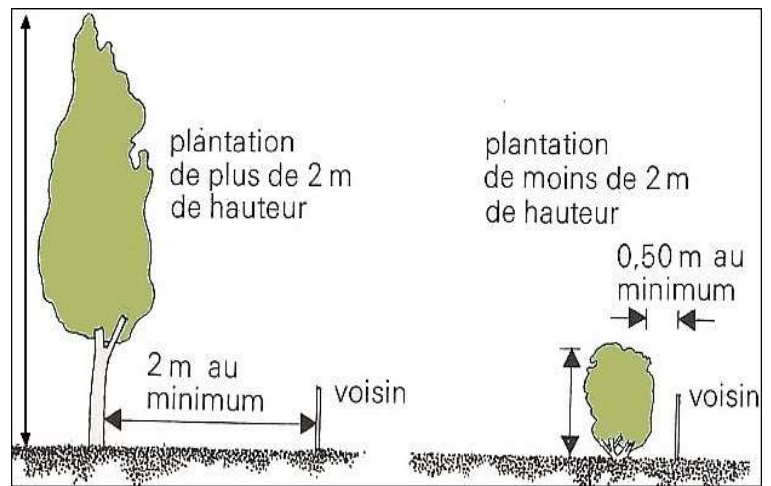
- Stop au robinet qui coule : Pensez à fermer le robinet pendant le brossage des dents, aux savonnages des mains, ou lors du rasage permet d'économiser 15 à 40 litres d'eau
- Prenez une douche au lieu d'un bain : Une douche pendant 4 mn (C'est suffisant) nécessite 60 litres, alors qu'un bain en demande 150 à 200 litres.
- Halte aux fuites d'eau : Un robinet qui goutte c'est 5 litres d'eau à l'heure soit 120 litres par jour ou 43m³ par an.
- Arrosage du jardin : Arroser de préférence le matin ou le soir, un jardin demande de 15 à 20 litres d'eau au m², si vous le pouvez, utiliser de l'eau de pluie.



Taillage des haies

Les arbres, haies ou arbustes dont la hauteur dépasse 2 mètres doivent être plantés à une distance minimale de 2 mètres de la ligne qui sépare les propriétés. Les plantations dont la hauteur est inférieure à 2 mètres doivent être plantées à une distance minimale de 50 cm de la limite de la propriété.

Il est interdit de tailler les haies entre le 1^{er} Avril et le 31 Juillet pour favoriser la reproduction et la nidification des oiseaux.



Nous voyons encore trop souvent des haies débordantes sur les trottoirs ou envahissantes chez les voisins.

Un petit mot du PNR

Samedi 3 Octobre a eu lieu à Nocé le comité syndical du PNR (Parc Naturel Régional du Perche). A cette occasion, 130 délégués représentant les 88 communes du Parc (49 dans l'Orne et 39 en Eure & Loir) étaient invités à élire les délégués qui constitueront le bureau syndical et qui siègeront dans les différentes commissions thématiques du parc, pour les 6 ans à venir.



Ainsi, 5 délégués pour l'Orne et 4 délégués pour l'Eure-et-Loir ont été élus. Pour notre département il s'agit de Marie-Anne Pichard (d'Authon du Perche), Victor Provot (de Thiron-Gardais),Brigitte Des Abbayes (d'Argenvilliers) et de Elodie Bossenec (de Senonches).

L'objectif du Parc est la préservation et la gestion de l'environnement (réhabilitation de mares, étangs , protection de la faune , des haies et de la flore restauration du patrimoine bâti ...).

Par le développement du tourisme , le parc cherche également à faire connaître le Perche au delà de nos 2 départements.

Enfin le parc est également un acteur du développement économique et social de notre région .

Pour en savoir plus , n'hésitez pas à consulter le site www.parc-naturel-perche.fr

Information facture d'eau Coudreceau

Aux habitants du bourg de Coudreceau raccordés à l'assainissement, cette année les factures d'eau et d'assainissement seront regroupées en une seule et même facture.



Calendrier des pompiers

En raison des contraintes sanitaires les pompiers ne passeront pas vous présenter leur traditionnel calendrier cette année. Soyez vigilant



EURL IDELEC
DENIS PLET

ARTISAN

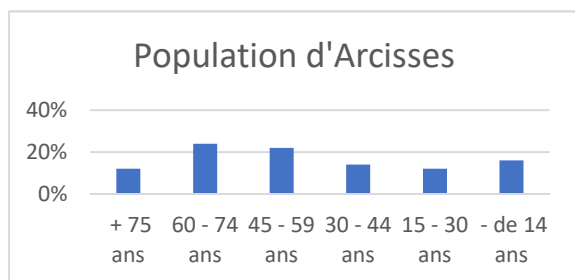
ELECTRICITE GENERALE - NEUF & RESTAURATION
POMPE A CHALEUR - VIDEO SURVEILLANCE
INTERPHONE - DOMOTIQUE - ALARME -
MOTORISATION DE PORTAIL

2 RUE DU GRILLON - SAINT PIERRE LA BRUYERE
02 37 52 50 48 - 06 11 61 77 43
idelec61@yahoo.fr

BRICO **MARCHÉ**

MORTAGNE-AU-PERCHE	NOGENT-LE-ROTROU
02.33.83.35.14	02.37.53.52.52

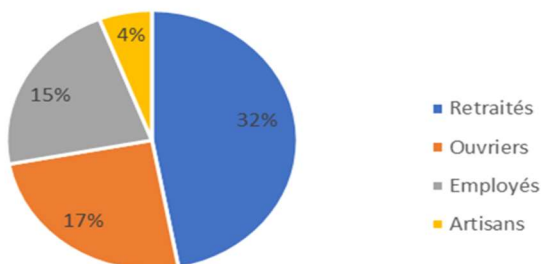
Arcisses en Chiffres



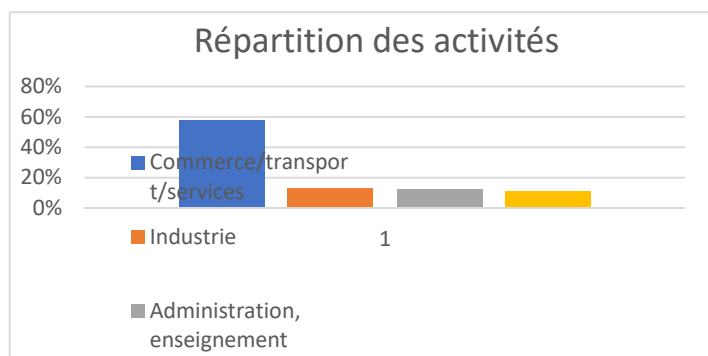
La population légale au 1^{er} janvier 2020 est de 2204 habitants. Principalement les 60 - 74 ans (24%), les 45-59 ans (22%), les 30-44 ans (14%) et les moins de 14 ans rassemble 16 %.



Répartition socio-professionnelle



Les retraités (32 %), les ouvriers (17%) les employés et professions intermédiaires (agents de maîtrise, techniciens...) (15% pour les 2) occupent les quatre premières catégories socio professionnelles suivies des artisans (4%), cadres et agriculteurs. 86 % des salariés d'Arcisses occupent un CDI.



75 % de la population est active pour Arcisses et se répartit dans le commerce/transports/services (58%), l'industrie (13%), l'administration/enseignement (12%) et la construction (11 %).

- 272 entreprises sont présentes sur Arcisses (autoentreprises comprises) dont 47 comptent 1 salarié ou plus.
- Arcisses rassemble 3713 hectares de surfaces agricoles. Les Forêts, milieux humides et milieux semi naturels occupent 760 hectares.
- 2,2 personnes est le nombre moyen de personnes vivant sous le même toit avec 51 % des logements qui disposent de 5 pièces ou plus. 18, 7 années est la durée moyenne de résidence dans son logement pour Arcisses contre 16,5 ans pour l'Eure et Loir.
- Enfin, la dette par habitant (encours de la dette) pour Arcisses est de 401 euros alors que ce chiffre est de 584 euros pour les communes de 1000 à 10 000 habitants du département. (Source : *ithéa -conseil.fr*)

Histoire de vie et Patrimoine une enquête de l'Insee.

L'Insee réalise, entre le 28 septembre et le 31 décembre 2020, une enquête statistique sur l'Histoire de vie et le Patrimoine des ménages. Cette enquête permet de comprendre de quelle façon se constitue et se transmet le patrimoine en interrogeant les ménages sur leur histoire personnelle. Elle vise ainsi à décrire les biens immobiliers, financiers et professionnels possédés par les ménages, ainsi que leurs emprunts. Réalisée à l'échelle européenne depuis 2010, l'enquête permet des comparaisons internationales. Pour certains ménages, cette enquête fait suite à celle pour laquelle ils avaient été sollicités en 2014- 2015 et en 2017-2018. La ré-interrogation des mêmes ménages permet de mesurer l'évolution du patrimoine et de sa composition. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

BASE DE LOISIRS DE LA BORDE

Biodiversité : La base de loisirs intercommunale de La Borge est un lieu de promenade, de découverte et de protection de la biodiversité. De nombreux animaux, insectes et oiseaux vivent ou transitent sur ce vaste espace naturel. **Eure-et-Loir Nature** qui a mené un inventaire sur le site a observé le Grèbe à cou noir, l'Aigrette, le Héron pourpre, la Cigogne, la Sarcelle d'été, le Balbuzard pêcheur, le Faucon hobereau, la Fauvette aquatique, etc. Mais aussi 28 espèces de papillons sur les 78 observées en région Centre. Vous pourrez les apercevoir à partir de l'observatoire installé à proximité.

La base de loisirs abrite aussi un verger conservatoire pédagogique.



Surface : La réunion des deux étangs (celui de la Borge de 23 hectares et le nouveau de 19 hectares) porte à 42 hectares la surface d'eau. En ajoutant les terrains, la base de loisirs de La Borge s'étale dorénavant sur environ 80 hectares. La distance (en ligne droite) entre les extrémités des deux étangs réunis est d'environ 2 km.

LA BERNACHE DU CANADA Texte de Claude HERAS, ornithologue amateur Membre d'Eure et Loir Nature

Les riverains et les promeneurs autour des étangs de la base de loisirs de Margon s'interrogent depuis quelque temps sur des vols réguliers d'oies en formation en V caractéristique, et de leur présence en grand nombre posés sur l'étang neuf ; étang dont l'exploitation par le groupe Pigeon (ex Star) s'est achevée il y a environ un an. Cette partie du site est devenue « réserve naturelle » ou « réserve ornithologique », dotée depuis peu d'un observatoire.

En fait il s'agit de la Bernache du Canada, de la famille des oies. Cette espèce est originaire d'Amérique du Nord où elle est très présente. C'est une oie de belle dimension (jusqu'à 5kg), brune avec une tête et un cou noirs marqués d'une tâche blanche sur la gorge et les joues.



En Europe, du fait vraisemblablement d'introductions humaines, elle est en expansion depuis le 17^{ème} siècle, à partir de l'Angleterre. Sa dispersion vers l'Europe continentale s'est faite sur plusieurs décennies pour aboutir dans les années 1960 à 1970 à une forte présence notamment dans le Nord de la France et en région parisienne.

Pour ma part, je n'ai commencé à l'apercevoir sur nos étangs du Perche qu'à partir de 2006 (3 ou 4 couples tout au plus). Puis progressivement jusqu'à une cinquantaine sur les 5 années suivantes et jusqu'à la centaine aujourd'hui (dispersés sur une bonne dizaine d'étangs percherons). Elle niche au sol, près de l'eau (berges ou îlots des étangs). J'ai assisté à nombre de nichées au bord d'étangs situés notamment dans un rayon de 15 km autour de Nogent le Rotrou.

Son instinct grégaire n'est effectif qu'après la période de nidification (4 à 6 œufs par an). Le couple est uni pour la vie

D'aucuns la jugent nuisible. En fait ses déjections apportent un surplus d'azote dans les étangs tout comme les canards et autres oiseaux d'eau (eutrophisation des eaux). En outre le problème est très relatif, il faudrait un apport massif pour que des conséquences nocives soient constatées, d'autant que de nombreux canards plongeurs se nourrissent de la végétation aquatique ainsi dynamisée. La Bernache du Canada s'alimente principalement d'herbes sauvages (graminées) qu'elle broute sur les berges.

Nuisible ou pas, c'est un vrai bonheur de la voir et aussi de l'entendre et j'ai de nombreux témoignages de personnes qui se réjouissent de l'entendre passer régulièrement et bruyamment dans la journée, par petites troupes, avec leur vol caractéristique en V. Un surplus de vie bienvenu !

Vos élus

Le Maire d'Arcisses

Stéphane COURPOTIN

1^{ère} adjointe : Valérie TRIVIERO

Déléguée aux Ressources humaines et à la gestion du développement durable

2^{ème} adjoint : William BOTINEAU

Délégué à la gestion des Affaires sociales, des affaires aux personnes âgées, de la citoyenneté, de la solidarité, du handicap, du CCAS, de la MARPA

3^{ème} adjointe : Edwige VEDIE

Déléguée à la gestion des finances et l'optimisation financière

4^{ème} adjoint : Hervé ENEAULT

Délégué à la gestion eau potable, eaux usées et eaux pluviales ; Gestion et maîtrise de l'Energie ; Informatique et téléphonique

5^{ème} adjointe : Nicole GAUTHIER

Déléguée à la gestion des affaires courantes ; Animations locales d'Arcisses ; Développement touristique ; Animations de la vie associative

6^{ème} adjoint : Thierry CARLIER

Délégué à la gestion de la Communication ; Gestion des affaires scolaires et des activités extra-scolaires

Les Maires délégués

Maire délégué de Brunelles : Francis DE KONINCK

Délégué à l'urbanisme et notamment le suivi du PLUi ; Gestion des bâtiments communaux et du patrimoine

Maire délégué de Coudreceau : Francis VAUDRON

Délégué à la gestion des travaux de la voie publique ; Circulation, signalisation routière, voies douces et PMR ; Gestion des infrastructures sportives

Pour nous contacter

Mairie d'Arcisses

Tél : 02 37 52 02 70

Mail : mairie@arcisses.fr

Horaires d'ouverture

Mairie d'Arcisses – Margon

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30

Permanences des mairies annexes

Nous ne manquerons pas de vous informer quand les permanences reprendront.

Etat civil

Naissances

Margon

GOUET Kilyann	21 juin
CÉLESTINE Jaynaline	25 juin
MBOUFANG Gabin	11 juillet
FAIVELEY Raphaël	6 août

Coudreceau

RICHARD Alycia	5 août
LABALETTE Malone	13 août

Décès

Margon

SCHIMMER Jean (87 ans)	19 juin
AUBRY Catherine ép VIOLET (73 ans)	31 août
BOUCHER Michel (74 ans)	01 septembre

Brunelles

BRÉBION Denise ép PLANÇON (90 ans)	20 juillet
BRETTE Eugène (95 ans)	3 octobre

Coudreceau

PENOT Thierry (62 ans)	22 juillet
LECOMTE Alain (96 ans)	29 août

Mariages

Brunelles

Angélique CHEVEREAU et Frédéric AIZIER 3 octobre

Coudreceau

Rebecca COHEN et Yannick VIVET	5 septembre
Tatiana DUBOIS et Romain LACROIX	12 septembre

Le calendrier

Don du sang – Espace socioculturel de Margon

Vendredi 6 novembre de 15h30 à 19h

En raison du COVID plusieurs manifestations sont annulées comme la soirée paëlla du comité des fêtes de Margon, le marché de la St Nicolas....

E.Leclerc  **MARGON**

CHEZ E.Leclerc, VOUS SAVEZ QUE VOUS ACHETEZ MOINS CHER.

Centre Commercial de l'Espérance www.e-leclerc.com/nogent Tél 02 37 53 49 00